



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
1^{re} séance régulière
en date du 24 septembre 2019

Présences

Mme Stéphanie Beauvais, parent
Mme Mélanie Giroux, parent
Mme Isabelle Poirier, parent
Mme Émilie Turcotte, parent
M. André Langlois, parent
M. Martin Vincent, parent

Mme Louise Arguin, personnel de soutien
Mme Manon Huot, enseignante
Mme Isabelle Legault, enseignante
Mme Julie Renaud, enseignante
Mme Marie-Ève Poulin, enseignante
Mme Julie Taillefer, directrice adjointe
Mme Annie Mercier, directrice adjointe
Mme Josée Szijarto, directrice

Absence

Mme Julie Bergevin, service de garde

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Madame Szijarto ouvre la séance à 18 h 33. Les membres se présentent. Il y a quorum. La rencontre peut donc avoir lieu. Mme Szijarto précise qu'elle présidera la rencontre jusqu'à l'élection du président ou de la présidente du conseil d'établissement au point 6.

2. Nomination d'un (e) secrétaire d'assemblée

Mme Mercier accepte d'être la secrétaire de la rencontre.

3. Questions du public

Nous n'avons pas de public au CÉ de ce soir.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Szijarto présente l'ordre du jour de la rencontre d'aujourd'hui. Aucun ajout

24-09CE19/20-001

Il est proposé par Mme Manon Huot d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
La proposition est secondée par Mme Louise Arguin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 11 juin 2019

24-09CE19/20-002

Il est proposé par M. Martin Vincent d'adopter le procès-verbal de la séance du 11 juin 2019 tel que présenté.

Cette proposition est secondée par Mme Stéphanie Beauvais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Élection au poste de président(e)

Mme Szijarto présente les responsabilités du parent qui présidera le CÉ 2019-2020.
M. André Langlois propose la candidature de M. Martin Vincent.
M. Martin Vincent accepte de relever le défi.

7. Désignation d'un(e) substitut à la présidence

Le président explique qu'en son absence, un parent doit assurer la présidence de la rencontre. Le président propose la candidature de Mme Amélie Turcotte. M. André Langlois propose sa candidature. Mme Émilie Turcotte retire sa candidature et propose que M. André Langlois agisse en tant que substitut à la présidence du CÉ 2019-2020. M. André Langlois accepte le mandat.

8. Calendrier des rencontres 2019-2020

Mme Émilie Turcotte propose que les rencontres débutent à 18 h 45 plutôt qu'à 18 h 30, laissant ainsi davantage de temps pour les routines familiales. Le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que les rencontres débutent à 18 h 45. Aucun membre ne s'oppose.

24-09CE19/20-003

Il est proposé par Mme Marie-Ève Poulin d'adopter le calendrier des rencontres 2019-2020 dans le respect des dates proposées, en ayant modifié l'heure du début des rencontres à 18 h 45.
M. André Langlois seconde la proposition de Mme Marie-Ève Poulin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Règles de régie interne

Mme Szijarto explique que les membres de la direction sont présentes au CÉ, mais ne votent pas. Le président demande à ce que nous puissions ajouter une clause :

7.5.6. Pour l'approbation d'une activité scolaire, de façon exceptionnelle, un vote peut se faire par courriel.

24-09CE19/20-004

Il est proposé par Mme Louise Arguin d'adopter les règles de régie interne avec l'ajout de la clause 7.5.6. ci-haut mentionnée.
La proposition est secondée par Mme Mélanie Giroux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Dénonciation d'intérêts des membres

Mme Szijarto présente le formulaire de dénonciation. Le formulaire est rempli par chacun des membres du CÉ.

11. Rapport annuel 2018-2019

Avant la présentation du rapport annuel, Mme Szijarto présente la différence entre l'adoption et l'approbation. Lors d'une adoption, une modification peut être proposée séance tenante et approuvée telle que modifiée. Toutefois, une approbation ne peut être modifiée. Si un ajustement doit se faire, une nouvelle version sera alors présentée lors de la séance suivante.
En présentant le rapport annuel, Mme Szijarto propose que le nom de Mme Caroline Tardif soit ajouté afin de souligner sa participation au CÉ l'an passé.

Ensuite, Mme Szijarto présente les grandes lignes du rapport annuel 2018-2019. Le président demande des précisions au sujet de l'aide alimentaire d'Entraide Mercier. Mme Julie Taillefer explique que l'organisme fournit une caisse de fruits pour les enfants qui sont dans le besoin. Mme Julie Taillefer explique que la St-Vincent de Paul, organisme de la région, offrira aussi des coupons pour la cafétéria afin aussi de soutenir l'alimentation des jeunes dans le besoin. Mme Émilie Turcotte demande à ce que les graphiques soient corrigés (éviter de tronquer la base des bandes) pour que l'ampleur des résultats soit clairement représentée. Mme Manon Huot demande à ce qu'une faute soit corrigée sur la dernière page (attarde et non attardent). Mme Julie Taillefer demande à ce que la pièce de théâtre Pareil pas pareil soit ajoutée dans les faits saillants de l'année.

24-09CE19/20-005

Il est proposé par M. André Langlois d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement 2018-2019 avec les modifications demandées.

Mme Stéphanie Beauvais seconde la proposition de M. André Langlois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Utilisation de l'annexe 83 (Mesure 15024) « Aide aux parents »

Nous avons 1802\$ qui doivent être utilisés pour de l'aide aux parents. Cette mesure doit servir à mieux accompagner les parents du préscolaire et de la première année du primaire.

Mme Amélie Côté, enseignante à la maternelle à notre école, propose de donner une conférence sous forme d'ateliers, le 23 octobre, de 18 h 15 à 20 h. Les TES seraient présentes pour prendre en charge les enfants dans la première partie de la soirée, alors que les parents recevraient la formation. Par la suite, les enfants retrouveraient leurs parents pour que soient mis en application les apprentissages faits sous forme d'atelier.

La date ciblée pour les 1^{res} années serait le 13 novembre 2019. Des inquiétudes sont soulevées au sujet de l'heure ciblée, de même que la journée, considérant les activités le mercredi en après-midi. Des précisions sont données sur l'importance de cette approche qu'est l'intelligence émotionnelle. Des inquiétudes sont aussi soulevées face à l'achat du panier de départ pour le parent.

Mme Annie Mercier propose que nous puissions sonder les maternelles, le vivre avec eux et voir si nous pouvons nous permettre de vivre l'activité aussi avec les premières années.

Mme Julie Taillefer précise aussi que plusieurs parents ont besoin de ces outils et que ces derniers profiteraient grandement de cette variété de moyens nouveaux.

24-09CE19/20-006

Il est proposé par Mme Isabelle Legault d'approuver la proposition d'offrir une conférence sur les émotions le 23 octobre prochain aux parents des élèves de la maternelle.

M. André Langlois seconde la proposition.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

13. Activités parascolaires 2019-2020

Mme Szijarto explique aux parents que les activités parascolaires payantes ne seront offertes que lorsque les locaux seront disponibles. Après Noël, une offre d'activités sera proposée.

Toutefois, des activités parascolaires gratuites seront graduellement offertes par le service de garde à partir du mois de novembre, soit dès que certains locaux seront à notre disposition.

14. Activités éducatives

Mme Szijarto présente la planification des activités éducatives de la 4^e année. 2 sorties seraient chargées aux parents, pour un maximum de 70\$ au total.

Le mont Saint-Grégoire : 11,75\$ + le transport
Gym : 21,95 \$ + le transport
Le total approximatif de ces 2 activités est de 60\$

24-09CE19/20-007

Il est proposé par Mme Manon Huot d'approuver les activités éducatives de la 4^e année telles que présentées.
Mme Émilie Turcotte seconde la proposition.

15. Activités annexe 48

Mme Szijarto explique que 29\$ par élève doivent servir à offrir des activités gratuites pour les élèves. Un choix doit se faire parmi les activités présentées dans un répertoire du ministère. Aussi, le ministre annonce que 2 sorties scolaires sont maintenant obligatoires pour les élèves. Considérant cette nouvelle demande, une précision est attendue à savoir si nous sommes tenus de sortir avec les élèves, ou si l'activité culturelle peut, comme dans les années antérieures, venir à nous.

Les enseignantes de la 6^e année ont déjà ciblé une activité, soit un atelier littéraire de Laurent Chabin, au coût de 4,20\$ par élève, qui se vivrait ici, à St-René.

24-09CE19/20-008

Il est proposé par Mme Louise Arguin d'approuver l'activité « Ateliers littéraires sur le récit policier avec Laurent Chabin, offerte gratuitement, aux élèves de 6^e année.
Manon Huot seconde cette proposition.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

16. Scholastic

Mme Manon Huot présente le petit livret que les parents intéressés recevraient. Dans ce livret, des livres au coût très intéressant sont proposés en fonction de l'âge de l'enfant. Les parents qui souhaitent passer une commande le font par internet ou par chèque et reçoivent, à l'école, ce qu'ils ont commandé. À chaque tranche de x livres achetés par les parents, des livres seront offerts à la salle de classe.

Les parents se demandent pourquoi toutes les classes ne participent pas à cette forme de club de lecture.

Près du tiers des enseignantes participent cette année, et nous espérons que d'autres participeront.

24-09CE19/20-009

Il est proposé par Mme Isabelle Legault d'approuver la participation de notre école au club de lecture Scholastic dans les conditions suivantes :

1. Le feuillet du Club doit être inséré dans une enveloppe avant d'être remis aux élèves;
2. Tous les dons, promotions, remises promotionnelles, ou autres avantages doivent être utilisés à l'intention des élèves;
3. Aucun livre ne doit être acheté chez Scholastic avec le budget de l'école;
4. Les feuillets seront envoyés seulement aux parents qui auront accepté de les recevoir;
5. Les livres seront remis discrètement.

Mme Marie-Ève Poulin seconde la proposition.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

17. Points d'information

17.1

17.2

18. Levée de la séance

Le président déclare la levée de l'assemblée à 20 h 35.

Mme Josée Szijarto
Directrice de l'école St-René

M. Martin Vincent
Président